

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2019

	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à :
AYRAULT Jean Paul	X			
CAILLAUD Nadia	X			
CHARBERNAUD Christian	X			
GUILLAUME Amandine	X			
PARTAUD Xavier	X			
CARTRON Françoise	X			
BERNARD Thierry	X			
ALTER Marie			X	JP. AYRAULT
BASSET Véronique			X	
BERTRAND Christophe	X			
BOURGOGNON Isabelle	X			
CLÉMENT Mauricette			X	B.FOURE
COMBAUD Philippe			X	JC.COLIN
DRILLEAUD Nadège	X			
LAJUBERTIE Jean-Claude	X			
CHARTIER Guy	X			
MÉGRET Christian	X			
RANOUIL Patricia			X	I.BOURGOGNON
VOLLETTE Guillaume			X	
FOUILLET Martine			X	A.GUILLAUME
TYRE Christophe	X			
RICHARD Thomas			X	
COLIN Jean-Claude	x			
BROUSSE Michel	x			
FLAGEY Jean-Marc	X			
FOURE Brigitte	x			
PONSARD Nicole	x			

Présentation des remerciements de la famille Couronnaud pour le lot gagné à la tombola organisée à l'occasion du repas du 13 juillet.

- **DOSSIER AMENAGEMENT DES CHARMILLES, CHOIX DU MATERIEL DU PARCOURS SPORTIF :**

Christophe Tyré présente des modèles d'équipements sportifs tout public qui pourraient être installés au parc des Charmilles (environ 6 ateliers) le fichier sera transmis au Conseil Municipal.

- L'Aire de camping-car peut être aménagée par une Société qui assurerait ensuite la gestion. Coût 40 000 € HT (semble plus adapté à des aires de camping-car d'une plus grande capacité d'accueil) ou un système plus simple avec barrière et paiement carte pour environ 23 000 HT €. A étudier
- Demander à la SAUR un devis pour piquetage eaux usées sur la zone de stationnement de la rue des charrières.
- Prendre contact avec le SDEG pour revoir l'éclairage public du Parc des Charmilles

- **POINT SUR L'AVANCEMENT DU DOSSIER D'AMENAGEMENT D'UNE MAISON POUR FAMILLE D'ACCUEIL :**

Rappel du projet de restauration du leg Brejasson (maison d'accueil pour personnes âgées) à Saint-Aubin et présentation du dernier plan proposé par l'architecte. Elle pourra venir le présenter lors d'une prochaine réunion. Rappel de l'estimatif initial qui sera revu 364 000 HT €.

A ce jour, une subvention est acquise : DETR 109 228.50 €. Attente des décisions Département et du FEDER.

Faire passer à Brigitte Fouré, les références du dossier déposé au Département le 27 mars dernier.

- **PROPOSITION D'ACHAT D'UNE MAISON RUE DU TEMPLE :**

Deux parcelles de ruines situées rue du temple face à la rue du portail de l'école des garçons, pour une surface totale de 199 M2 sont en vente et ont été proposées à la commune pour la somme de 5 000 €.

Le Conseil Municipal refuse d'acheter ces parcelles qui pourraient plus convenir au voisinage.

- **PROPOSITION DE VENTE D'UNE PARCELLE LA VALLETTE A MONAUD :**

Un administré souhaiterait acquérir un terrain pour construction d'une maison d'habitation à la vallette à Monaud.

Le Conseil Municipal souhaite connaître le projet global avant de prendre une décision.

- **PROPOSITION DE VENTE D'UN VEHICULE DE LA COMMUNE (CITROEN AX) :**

Le véhicule CITROEN AX servait à transporter les containers alimentaires de la cantine scolaire jusqu'à l'école maternelle. Cette voiture trop petite et souvent en panne n'est plus utilisée et ne pourra pas passer au contrôle technique. Elle est stockée dans un garage de la Communauté de Communes rue du pont Raymond. Christian Chabernaude propose de la faire reprendre par une casse automobile.

Accord du Conseil Municipal.

- **CONVENTION D'ADHESION AU PAYFIP :**

Les communes ont l'obligation de mettre à disposition des usagers, à titre gratuit, un service de paiement en ligne leur permettant de régler les sommes dont ils sont redevables en raison de l'utilisation des services publics locaux et au plus tard le 1er juillet 2020 lorsque le montant des recettes est supérieur ou égal à 50 000 euros et au plus tard le 1er juillet 2022 lorsque le montant des recettes annuelles est supérieur ou égal à 5 000 euros. PayFip permet librement et sans frais pour les collectivités locales et les usagers de payer par prélèvement bancaire ou par carte bancaire des factures émises par les collectivités locales, Etat.... Le dispositif est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7, les modalités de règlements sont simples à utiliser. Le service est entièrement sécurisé.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de mettre en place le système de paiement par PAYFIP.

- **CONTRAT AIDE SERVICE TECHNIQUE :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la possibilité pour les communes de recruter des emplois aidés en contrat PEC. Ces contrats sont financés par l'état sur 20 heures à minimum 50%. Francis Vincent fera valoir ses droits à la retraite en mai – juin 2020. Dylan Baricault, stagiaire au service technique a donné entière satisfaction pendant ses semaines de stage. Il est à la recherche d'un emploi et a déposé sa candidature. La Commune pourrait lui proposer un emploi en contrat PEC. Voir si Dylan remplit les conditions pour ce type de contrat. Nous pourrions lui proposer un contrat de 23 heures réparties sur 3 jours.

Accord du Conseil Municipal.

- **DIFFUSION ANNONCE MEDIA SANTE :**

La maison de santé devrait être terminée au 14 février 2020. La commune est située en zone défavorisée et 2 médecins sont en fin d'activité. Nous devons prévoir un recrutement, Madame Le Maire propose de faire une publicité dans un journal adressé aux professionnels de santé. « Média Santé » propose 03 formules :

- 3 mois de parution – 92 jours sur leur site – 3 parutions dans l'officiel de l'installation - 690 € HT
- 6 mois de parution – 183 jours sur site – 6 parutions dans l'officiel de l'installation 990 € HT
- 12 mois de parution – 365 jours sur leur site – 6 parutions dans l'officiel de l'installation 1590 € HT

L'insertion de photo est gratuite.

Leur demander le nombre d'exemplaires diffusés.

L'annonce devra être validée par le Conseil Municipal avant diffusion.

Accord du Conseil Municipal, pour la deuxième formule.

Madame le Maire informe qu'il est possible de diffuser également à l'ARS par l'intermédiaire du PETR une fiche de recherche de médecin.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- Amandine Guillaume informe le Conseil Municipal que les minis ordinateurs ont été livrés et installés à l'école élémentaire. Il manque l'installation de l'ENT (environnement numérique de travail liaison numérique avec les parents
- Amandine Guillaume informe le Conseil Municipal qu'un spectacle de clowns « clownement magic » a été réservé pour le Noël des enfants prévu le 15 décembre à la salle des fêtes d'Aigre.
- Jean-Claude Colin propose au Conseil Municipal de réaliser, comme on peut le voir à certains endroits un forum des associations sur une même journée et un même lieu, afin de permettre aux visiteurs de rencontrer toutes les associations. Trop tard pour cette année. A envisager pour l'année prochaine. Cette idée sera transmise aux associations lors d'une prochaine réunion.
- Jean-Claude Colin et Françoise CARTRON ont constaté le mauvais état des deux cours de tennis. Une rénovation minimale a été estimée à 10 000 € par tennis d'Aquitaine. Prévoir réparations des toilettes et de la porte de la réserve.

- Jean-Claude COLIN a rencontré un photographe qui utilise un matériel de photographie ancien et qui propose lors de manifestations de prendre des photos offertes au public gratuitement. Coût de sa prestation 300 €. A voir pour la prochaine foire exposition
- Nadège Drilleaud présente son inquiétude par rapport à la fermeture de la librairie. La presse vient d'être reprise par le magasin SPAR, qui avait entamé la démarche de reprise dès la fermeture de la librairie en juin. Nadège fait remarqué qu'il y a un commerce en moins sur aigre, donc une fragilité de plus pour les autres commerces.
- Christian Chabernaud informe le Conseil Municipal que la boulangerie Forget est vendue.
- Christian Chabernaud présente le bilan du TPC 2019. Très belle manifestation, de très bons retours sur l'organisation. Cette manifestation a couté 22 000 €, financée par 8 lots organisés par la section fêtes du Comité foires. Reste à charge de la commune entre 6 000 € et 7000 €. La somme sera versée sous forme de subvention à l'association qui reversera les 22 000 € au TPC. La commune a en plus à sa charge, la location des barrières de la nacelle et le buffet du 28 août.
- Brigitte Fouré rappelle la projection « Cinéma en plein air » du 10 juillet dernier au parc des Charmilles. Nathalie Galloux du département remercie la commune pour son accueil et le bon déroulement de cette manifestation. Envoyer une demande pour l'année prochaine.
- Brigitte Fouré informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'appel à projets du Département, SOLIHA a présenté le projet de logements groupés sur Aigre, dans l'ancienne maison Ranger. Il serait donc prévu 06 logements à loyers modérés pour 6 personnes âgées. 1 pour une famille.
- Xavier PARTAUD présente le bilan de la fête du 13 juillet qui a eu lieu au jardin vert. Bénéfice environ 1 300 €. Une réunion est prévue avec les associations le 1<sup>er</sup> octobre à 19 heures afin de présenter le bilan et définir la répartition du bénéfice.
- Contacter les propriétaires des 33 et 35 grande rue afin de leur signaler que des pigeons sont entrés dans leur local commercial.
- A partir de mardi 17 septembre, Fabien Jeune procèdera à l'élagage de la haie du stade à Aigre et de la rue croix blanche à Villejésus.
- Les jeux pour enfants du jardin vert ont été commandés et seront installés prochainement..
- Prochainement, démolition de la maison Billaudeau. Un administré souhaiterait acheter le portail et la cloche. Afficher une annonce sur le site « A vendre barrière et cloche, faire une offre à la Mairie ».
- Demande d'un particulier sur le devenir du bois de la sablière. Lui demander son intention.
- Demande d'installation sur le marché d'un Boulanger Bio. Accord du Conseil Municipal

## **DATES A RETENIR :**

- Brocante de Villejésus : dimanche 15 septembre

Fin de séance à 23 h 30